

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 171 (2021-2026)
de Grégory Grin (PLR et indépendants), Véronique Grady (PLR et indépendants)
et Laurent Woeffray (PS)
demandant d'étudier la possibilité de mettre en place une approche coordonnée
et structurée pour renforcer la collaboration entre la Ville de Fribourg, l'Université
et les hautes écoles**

En séance du 20 janvier 2025, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 171 (2021-2026).

Résumé du postulat

La Ville de Fribourg a la chance d'abriter en son centre une université et quatre hautes écoles, attirant chaque année des milliers d'étudiants-es, enseignants-es et chercheurs-ses. Cette configuration représente un atout précieux pour le développement de la ville et son attractivité, offrant des opportunités importantes d'innovation et de recherche collaborative, en lien direct avec les besoins et défis locaux.

Ainsi, il est demandé d'étudier la faisabilité de mettre en place une approche systématisée et fédératrice pour renforcer l'interdisciplinarité et la collaboration entre la Ville de Fribourg, l'Université et les hautes écoles, selon les quatre axes suivants:

1. État des lieux des collaborations et projets actuels: réaliser un inventaire des collaborations et projets en cours afin de mieux comprendre les initiatives déjà existantes et de les rendre plus visibles.
2. Mise en place de moyens dédiés: créer une ligne budgétaire permettant aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville d'affecter des heures à la participation à des projets de collaboration avec les institutions académiques.
3. Actions prospectives et suivi des appels à projets: ajouter au cahier des charges d'une fonction existante la responsabilité de réaliser des actions prospectives concernant les appels à projets sur des thématiques pertinentes pour la ville et susceptibles d'être réalisées avec nos institutions académiques locales.
4. Pilotage, suivi et coordination des activités: mettre en place un dispositif de pilotage, suivi et coordination des activités, comprenant des rencontres régulières entre les responsables opérationnels concernés afin d'assurer une approche proactive et régulière dans le temps.

1. Contexte

Le Conseil communal remercie les auteurs-es du postulat pour leur intérêt marqué dans les collaborations qui unissent la Ville de Fribourg, l'Université et les hautes écoles. C'est l'occasion pour le Conseil communal de présenter les différents partenariats en cours ainsi que les projets menés jusqu'à ce jour.

Dans le chapitre suivant, chacun des quatre axes proposés en faveur d'une "approche systématisée et fédératrice pour renforcer l'interdisciplinarité et la collaboration entre la Ville, l'Université et les hautes écoles" sera développé de manière détaillée.

2. Développement: collaborations, moyens, prospection, relations stratégiques et pilotage

2.1. Les collaborations et les projets

De nombreux partenariats ou projets ont été créés ou initiés entre l'Université, les hautes écoles et la Ville de Fribourg durant la législature 2021-2026.

Il y a trois catégories de collaborations: les partenariats institutionnels premièrement, qui durent dans le temps, les projets ponctuels deuxièmement et les études ou travaux universitaires troisièmement. Ces derniers sont plus difficiles à inventorier car ils dépendent des étudiants-es d'une part ou des besoins des nombreux services et secteurs communaux dans le cadre des différentes politiques sectorielles d'autre part.

Partenariats institutionnels

Concernant les partenariats institutionnels, la Ville dispose d'un inventaire coordonné par thématique dont voici les éléments principaux répertoriés.

Au niveau de la communication et du marketing, il existe d'une part la convention sur les objets promotionnels qui promeuvent Ville et Université depuis 2021. La Ville de Fribourg est présente d'autre part lors des événements suivants organisés par l'Université: les "Career Days" au printemps pour y présenter la Ville comme employeur, les "Starting Days" à destination des nouveaux étudiants-es en septembre pour les orienter dans leurs démarches administratives et les "Info Days" en novembre à destination des collégiennes et collégiens en année de maturité.

Concernant le bilinguisme, suite au diagnostic partagé entre l'Université et les hautes écoles au sujet de la baisse des inscriptions des étudiants-es suisses alémaniques dans leurs institutions, un groupe de travail a été créé par la HES-SO incluant l'Université et la Ville de Fribourg. Le but, à terme, est d'inverser la tendance. Ce groupe de travail a premièrement donné lieu à un soutien pluriannuel de la part de la Ville à la campagne image 2024 et 2025 de l'Université dédiée à la Suisse allemande et deuxièmement à la participation conjointe des trois parties prenantes à la Seisler Messe de 2025. Troisièmement, Canton, Université et Ville se sont associés dans la mise sur pied d'une demi-journée consacrée au bilinguisme institutionnel, "Bilinguisme institutionnel: parlons-en!", qui a eu lieu le 6 mars 2026 avec la présence de plusieurs représentants-es des hautes écoles fribourgeoises et de l'Université.

Par rapport au positionnement "Fribourg, ville créative de gastronomie", Ville et Université collaborent d'une part à travers le Food Research and Innovation Center (FRIC) ainsi qu'à travers Explora (portes ouvertes de l'Université qui a lieu tous les deux ans) d'autre part. La Ville a participé à cet événement en 2023, lors de l'année du goût, ainsi qu'en 2025, notamment en mettant sur pied le premier "food save" qui a réuni quelques 400 personnes. L'Université collaborera également aux Swiss Cheese Awards en octobre 2026.

Projets ponctuels

Les projets ponctuels sont nombreux. On compte notamment le Prix Innovation Challenge, en collaboration avec la HEG-FR, contribuant à encourager l'entrepreneuriat étudiant, des collaborations dans le domaine de la mobilité, avec le Labo urbain ou L'Atelier, ainsi que des résidences artistiques ou l'exposition "Format Mondial" en 2025 et 2026, en collaboration avec la BCU, la conception d'îlots de fraîcheur et le projet de maquette tridimensionnelle de la Ville de Fribourg. Réalisée à l'échelle 1:1000, cette maquette constitue un outil de visualisation, de médiation et d'aide à la décision permettant de mieux appréhender les transformations urbaines et les projets d'aménagement du territoire. A MEMO, des collaborations ponctuelles existent comme la création de Book Nook avec une classe de l'HEIA, la participation aux journées Portes ouvertes "Explora", ou la présence de MEMO et de sa grainothèque lors du Marché de printemps avec le Jardin botanique de l'Université. De nombreuses collaborations ont également lieu entre les hautes écoles et les différents services de la Ville, par exemple au niveau de l'architecture, du génie civil (HEIA) ou de la politique du logement (à travers l'observatoire du logement et la HEG).

Ces projets illustrent concrètement la valeur ajoutée des collaborations entre les services communaux et les institutions académiques, en réunissant compétences techniques, savoir-faire spécialisés et objectifs de sensibilisation du public aux enjeux urbains. L'exposition publique organisée à la HEIA-FR en mars 2026, démontre également l'intérêt de ce type de partenariat pour renforcer les échanges entre la Ville, les milieux académiques et la population.

Par ailleurs, la Ville engage régulièrement des personnes issues du cursus bachelor ou master en tant que stagiaires.

Communication

La mise en valeur des projets se fait en fonction des plans de communication prévus pour chacun des projets. Chaque projet utilise donc les canaux de communication à destination des publics cibles recherchés. Nombre de ces initiatives sont listées dans les rapports de gestion annuels ainsi que dans le bilan de législature 2021-2026 transmis au Conseil général début 2026.

2.2 Les moyens dédiés

La Ville dispose de moyens financiers dédiés ainsi que des ressources humaines collaborant, par projet, avec les hautes écoles et l'Université.

Ces ressources sont allouées notamment aux projets suivants: la Ville offre le repas de midi aux étudiants lors des Starting Days; la Ville co-finance depuis 2024 la campagne "image" de l'Université; la Ville finance les résidences artistiques à l'Université; l'Université a bénéficié d'un soutien financier en 2025 via l'appel à projet "Créativité et gastronomie"; l'Université a reçu un soutien financier lors des deux dernières éditions d'Explora (2023 et 2025) ainsi qu'une implication de la Ville dans le programme (stand climat et durabilité, organisation du "food save"; la Ville alloue également des ressources humaines dans le cadre des réflexions conjointes avec les HES-SO et l'Université au sujet du bilinguisme.

Ces exemples démontrent qu'il existe des ressources allouées aux hautes écoles et l'Université et que ces écoles sont des partenaires de premier choix avec lesquels la Ville collabore régulièrement.

2.3 Actions prospectives

La Ville est sensible aux collaborations avec les hautes écoles et l'Université, lorsque cela est pertinent et n'hésite pas à les solliciter lorsque des opportunités se présentent.

De manière pro-active et prospective, le Conseil communal a d'ailleurs sollicité l'HETS en 2024 dans le cadre de travaux préparatoires à la stratégie de la participation pour créer une formation à la participation dispensée à cinquante collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale. Il a de plus créé, avec l'Université, le prix "Ville de Fribourg", doté d'un montant de CHF 5'000.-, financé par la Ville, qui sera délivré pour la première fois lors de l'édition 2026 du Dies Academicus. Ce prix a pour objectif de récompenser des projets issus de l'Université ayant un impact positif sur le territoire communal, tout en créant des liens avec la société civile.

2.4 Les relations stratégiques

Les échanges entre la Ville de Fribourg, l'Université et les hautes écoles s'inscrivent également dans une réflexion stratégique à long terme, notamment en lien avec le développement économique et territorial. Ces réflexions permettent de confirmer le rôle structurant des institutions académiques dans le développement économique et territorial, notamment en matière d'innovation, de formation, de recherche appliquée, de rétention des talents et d'attractivité territoriale.

Au-delà de leur mission académique, l'Université et les hautes écoles constituent également des acteurs économiques majeurs, tant par leur rôle d'employeur et la création d'emplois qualifiés sur le territoire communal que par leur contribution au développement de l'économie de la connaissance, de l'innovation et du rayonnement de la Ville.

Ces institutions, aux côtés de la Ville et des autres acteurs publics et privés, participent pleinement à l'écosystème territorial local. Dans ce contexte, elles apparaissent comme des partenaires stratégiques avec lesquels les synergies et collaborations peuvent encore être renforcées.

Le renforcement des liens entre la Ville, les institutions académiques et le tissu économique local constitue un levier stratégique important pour l'attractivité et le développement futur de la Ville de Fribourg.

2.5 Le pilotage

Un pilotage existe depuis de nombreuses années. Le Conseil communal *in corpore* rencontre en effet le Rectorat de l'Université une fois par an afin d'aborder les différents points et projets respectifs ainsi que les collaborations présentes et futures.

3. Conclusion

De nombreuses actions concrètes en lien avec les hautes-écoles et l'Université ont déjà été réalisées, d'autres sont en cours de développement ou à l'étude. Bien qu'il existe un échange institutionnel et un pilotage coordonné entre l'Université et la Ville de Fribourg, il n'existe pas encore à ce jour de coordination institutionnelle et régulière entre la Ville et les autres hautes écoles. Cet aspect va être évalué durant cette nouvelle législature.

Le Conseil communal considère dès lors que, durant la précédente législature et au vu des éléments présentés plus haut, le renforcement souhaité par les postulants a déjà été mis en œuvre en grande partie. D'éventuelles modifications feront l'objet de réflexions de la part du Conseil communal dans le cadre de l'élaboration du programme de législature 2026-2031.

Le postulat n° 171 est ainsi liquidé.